

Centre logistique de Milton : Rapport du deuxième trimestre de 2023

Pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2023

1.0 Aperçu du projet

Le centre logistique de Milton (le « projet ») a été l'objet d'une évaluation environnementale fédérale qui s'est échelonnée sur plusieurs années et a débouché sur une décision du gouvernement fédéral le 21 janvier 2021, une autorisation du ministère des Pêches et des Océans le 23 juillet 2021 et une décision de l'Office des transports du Canada le 22 novembre 2021. Le projet est assorti de plus de 300 conditions visant à protéger les collectivités et l'environnement, dont l'obligation de produire des rapports trimestriels décrivant la façon dont le CN a géré la rétroaction reçue relativement au projet.

2.0 Résumé des activités de construction

Les travaux de construction du projet ont commencé le 17 janvier 2022 avec les [activités de la phase 1](#), conformément au calendrier de construction 15.2. Au cours du deuxième trimestre de 2023, les activités suivantes ont eu lieu au chantier : excavation de l'étang de gestion des eaux de pluie 1; excavation pour la semelle du ponceau 1; activités supplémentaires de pose de tapis végétal et d'ensemencement afin de favoriser la croissance de la végétation sur les berges du tributaire A dévié; pose de la voie principale temporaire; nivellement et aménagement des fossés du tracé de la voie principale déviée; pose de canalisation d'égouts le long du tracé de la voie principale déviée; pose d'une clôture d'exclusion de la rainette faux-grillon; et installation de lignes de communications et de signalisation.

Toutes les activités sont exécutées selon les conditions énoncées dans la [déclaration de décision](#) du gouvernement fédéral.



2.1 Photos du chantier

Les images qui suivent illustrent les divers travaux de construction qui ont eu lieu au cours de la période visée.

2.1.1. Nivellement de la voie principale déviée et aménagement des fossés



Figure 1 – 25 avril 2023

2.1.2 Nivellement de la voie principale déviée et aménagement des fossés



Figure 2 – 25 avril 2023

2.1.3 Avancement de l'étang de gestion des eaux de pluie 1
Pose de la canalisation d'entrée



Figure 3 – 23 avril 2023

2.1.4 Avancement de l'étang de gestion des eaux de pluie 1
Travaux d'excavation



Figure 4 – 15 mai 2023

2.1.5 Tributaire A

Tortues serpentine et têtards observés dans les étangs des zones humides



Figure 5 – 5 mai 2023

2.1.6 Renouveau de la végétation à l'ancien étang de castors du ruisseau Indian Creek



Figure 6 – 18 mai 2023

2.1.7 Installation de lignes de communication et de signalisation



Figure 7 – 23 avril 2023

2.1.8 Nivellement de la voie principale déviée et aménagement des fossés Enlèvement de la terre végétale et mesures anti-érosion en place au nord du tributaire A



Figure 8 – 23 mai 2023

2.1.9 Zones de valorisation : tributaire A – nids de tortue sur les pentes des vallons



Figure 9 – 20 juin 2023

2.1.10 Zones de valorisation : tributaire A – nids de tortue sur les pentes des vallons

Tortue serpentine observée près du ponceau 2A



Figure 10 – 19 juin 2023

2.2 Rencontres avec les organismes de réglementation

Le CN rencontre régulièrement des représentants des organismes de réglementation intéressés, en personne ou virtuellement : Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC), Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Office des transports du Canada et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

Des rencontres avec les organismes de réglementation ont eu lieu aux dates suivantes :

- 11 avril 2023
- 20 avril 2023 (au chantier)
- 9 mai 2023
- 13 juin 2023

Le ministère des Pêches et des Océans est venu au chantier le 21 mars 2023 pour évaluer l'érosion observée par l'entrepreneur et le contrôleur environnemental du CN au tributaire A. Le problème d'érosion a été corrigé immédiatement par la mise en place de mesures de rétention des sédiments visant à réduire l'incidence des écoulements et de barrages de retenue dans le canal, suivie d'un réensemencement et de la pose de tapis végétal sur les pentes érodées en avril 2023.

Les organismes de réglementation ont demandé des renseignements au CN à la suite de leur examen des rapports annuels des programmes de suivi. Le 16 août 2023, le CN a répondu à ECCC concernant les résultats des divers programmes de suivi de la faune et ses questions relativement à la mise en place de dortoirs à chauve-souris, au contrôle de l'habitat dans les champs hors site, à la pose de panneaux de signalisation concernant les tortues et à l'état de l'installation de monticules de nidification pour les tortues.

S'il n'y a pas de rencontre au chantier, les organismes participants reçoivent une visite virtuelle ou un journal photo du chantier. Les organismes de réglementation n'ont signalé aucun problème ni infraction.

3.0 Engagement auprès de la collectivité

En 2021, le CN a annoncé la mise sur pied du comité de consultation des collectivités (le « comité ») concernant le centre logistique de Milton dans le contexte de ses communications et de son engagement continu auprès de la collectivité relativement au projet. Le CN a choisi de former le comité dans le cadre du [processus de communication assurant la liaison avec la collectivité](#) prescrit par le gouvernement fédéral (voir les documents du projet). Le comité est dirigé par des cofacilitateurs indépendants et ses membres représentent la collectivité, les milieux de l'environnement, des affaires et de l'éducation postsecondaire ainsi que d'autres intérêts à Milton et dans la région de Halton. Le comité est un forum qui permettra au CN d'obtenir la rétroaction des groupes autochtones et des intervenants locaux avant et pendant la construction et l'exploitation du centre.

3.1 Réunions du comité de consultation des collectivités

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

- 6 avril 2023 (visite du chantier suivie d'une réunion en personne)
- 1^{er} juin 2023 (réunion virtuelle)

Il a notamment été question des sujets suivants : activités liées au développement durable du chantier de Milton, comme la valorisation des habitats, la certification LEED et les mesures plus larges du CN; plan relatif à la divulgation des données sur le contrôle des émissions des camions après la mise en service du terminal; plan de communication des accidents et des défaillances au terminal de Milton et mesures générales du CN en matière de sécurité, de prévention et d'intervention au sein de son réseau; et intégration avec les services d'urgence locaux et relation continue du CN avec les premiers intervenants locaux, y compris la hiérarchie de commandement dans les situations d'urgence et les communications.

Le 18 mai 2023, le CN a participé à une réunion avec la Fédération de l'agriculture de la municipalité régionale de Halton. Le CN a présenté un aperçu du projet de centre logistique de Milton et répondu aux questions des participants. Il a notamment été question des points suivants : sécurité au chantier; circulation lourde; litiges juridiques avec la municipalité régionale de Halton et la municipalité de Milton; gestion des eaux de pluie et capacité à supporter les tempêtes violentes; moyens que pourrait prendre le CN pour valoriser l'utilisation de la terre pour l'agriculture; et qualité des sols. Pour le CN, la réunion a été l'occasion de prendre contact avec la Greenbelt Foundation pour l'analyse des sols.

3.1.1 Photos de la visite du chantier par le comité de consultation des collectivités, le 6 avril 2023



3.2 Avis de fermeture de route

Les moyens qui suivent ont été utilisés pour informer la collectivité avoisinante de la fermeture temporaire prévue d'une partie de Lower Base Line pour les travaux de déviation de la voie principale :

- Publication d'une annonce dans les journaux *Milton Canadian Champion*, *Oakville Beaver* et *Burlington Post* le 22 juin, le 29 juin et le 4 juillet 2023.
- Publication d'annonces numériques sur InsideHalton.com à l'intention des municipalités de Milton, d'Oakville et de Burlington du 16 juin au 10 juillet 2023.
- Publication d'un avis dans la section Mises à jour sur la construction de cnmilton.ca le 15 juin 2023.
- Distribution à la main d'avis à 53 résidences avoisinantes le 16 juin 2023.
- Transmission d'un courriel aux destinataires de la liste de diffusion du projet (à inscription volontaire) le 17 juin 2023.
- Transmission d'un courriel au comité de consultation des collectivités le 16 juin 2023.

Le 12 mai 2023, le CN a fourni à la municipalité de Milton une mise à jour concernant le passage inférieur de Lower Base Line approuvé par l'Office des transports du Canada et demandé une rétroaction concernant le plan de détournement de la circulation. Le 19 mai 2023, la municipalité de Milton a signifié son opposition à la fermeture de la route et fourni une rétroaction sous toutes réserves aux plans de détournement proposés par le CN.

La Police du CN a avisé la police régionale de Halton, les services paramédicaux de Halton et le service des incendies de Milton le 14 juin 2023. La lettre transmise aux services d'urgence locaux indiquait que la fermeture pourrait commencer aussi tôt que dans la semaine du 26 juin 2023 et contenait un engagement à communiquer la date précise de la fermeture dès qu'elle serait confirmée. La Police du CN a de nouveau communiqué avec les services d'urgence locaux le 29 juin 2023 pour indiquer que la date de fermeture de la route serait le 4 juillet 2023. Dans les deux communications, la Police du CN a fourni l'avis de fermeture de route et la carte indiquant l'itinéraire de détournement. Les services d'urgence locaux n'ont pas exprimé de préoccupations.

On trouvera l'avis de fermeture de route à l'annexe A.

4.0 Consultation des collectivités autochtones

Le CN continue de rencontrer régulièrement la Première Nation des Mississaugas de Credit par le truchement d'un groupe de travail créé pour communiquer de l'information relativement au projet, fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain et trouver des débouchés économiques dans le cadre du projet et dans la zone d'activité du CN.

Le CN continue de dialoguer avec les Six Nations de Grand River relativement au projet et de fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain.

Le CN rencontre régulièrement la Nation huronne-wendat pour faire le point sur le projet et fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain.

Un représentant de la Nation huronne-wendat siège au comité de consultation des collectivités. La Première Nation des Mississaugas de Credit et les Six Nations de Grand River sont toujours invitées à prendre part au comité de consultation des collectivités, qu'il s'agisse d'en devenir membre permanent, d'assister aux réunions ou de faire des présentations au comité.

5.0 Publications sur le site Web du projet de Milton du CN

Les documents ci-dessous ont été publiés sur le site Web du CN au cours de ce trimestre :

Rapport annuel

- [Rapport du premier trimestre de 2023](#)

Mise à jour sur la construction

- [Avis de fermeture de la route Lower Base Line \(juillet 2023\)](#)

La section Mises à jour sur la construction a été actualisée en fonction des changements de phase de construction, conformément au calendrier 15.2. Des renseignements au sujet de la fermeture de la route Lower Base Line ont été ajoutés à la section Mises à jour sur la construction, avec un renvoi à l'avis portant sur l'événement en question pour en apprendre davantage.

6.0 Rétroaction et prise en considération des points de vue

Conformément à la section 2.2.2 du plan de communication assurant la liaison avec la collectivité, les moyens ci-dessous ont été mis à la disposition des parties susceptibles d'être touchées et de la population en général pour se faire entendre auprès du CN :

- a) Ligne de renseignements généraux du CN
- b) Comité de consultation des collectivités
- c) cnmilton.ca
- d) Ligne d'urgence
- e) Centre d'information sur le projet
- f) Engagement auprès des administrations locales
- g) Réseaux sociaux
- h) Protocole de signalement des plaintes relatives au bruit

Il est également possible de fournir une rétroaction par d'autres moyens, notamment en communiquant par courriel directement avec des membres du personnel du CN, des entrepreneurs ou d'autres services internes du CN sur des sujets précis.

Voici un résumé de la rétroaction reçue au deuxième trimestre de 2023 (du 1^{er} avril au 30 juin 2023). Ce tableau classe les points de vue exprimés par les parties susceptibles d'être touchées en thèmes clés, en indique la source et explique l'examen effectué par le CN ainsi que les mesures prises. Comme le prescrit la condition 4.9.3, cela comprend les plaintes relatives au bruit reçues et les mesures prises à cet égard au cours du trimestre.

6.1 Prise en considération par le CN de la rétroaction des collectivités et des intervenants

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<p>1. Protocoles de sécurité et gestion des urgences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations relatives à des feux d'herbes à proximité de la voie principale et intérêt à connaître le plan d'intervention en cas d'incendie ainsi que le plan d'atténuation du risque d'incendie en cas d'événement météorologique violent. • Intérêt relatif à la coordination entre le CN et les premiers intervenants locaux en matière d'intervention en cas d'incident. • Intérêt relatif aux mesures de prévention des incendies du CN. • Intérêt à savoir si les conditions de la déclaration de décision comprennent des règles relativement au transport de produits chimiques par train. 	<p>Comité de consultation des collectivités</p> <p>Ligne de renseignements généraux</p> <p>Fédération de l'agriculture de la municipalité régionale de Halton</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CN a indiqué qu'il y a parfois des feux d'herbes sur le réseau par temps chaud et sec et que son programme annuel de gestion de la végétation constitue une mesure d'atténuation. Pendant les périodes de grande chaleur, des protocoles comportant des instructions particulières aux équipes et prévoyant des inspections plus fréquentes de la voie sont en vigueur. • La Police du CN et le service Marchandises dangereuses du CN discutent et tiennent des séances de formation régulièrement avec les intervenants d'urgence de Milton, de la région de Halton et des municipalités canadiennes. En cas d'incident majeur, les autorités locales prennent le commandement de l'intervention et les décisions concernant la gestion de la situation, avec le soutien du CN. • Le CN a indiqué que l'intervention rapide de l'équipe du projet de Milton et des autorités locales était un exemple du protocole de gestion des urgences et de la collaboration avec les autorités locales. • Le CN a fait le bilan de l'incident de feu d'herbes avec les autorités locales. • L'intermodal achemine des produits finis dont 2 à 4 % sont étiquetés « dangereux » (p. ex. peinture, parfum). Certains des trains qui traversent Milton quotidiennement transportent des produits chimiques, qui sont l'objet de méthodes d'exploitation particulières. • Tous les terminaux ont un plan de sécurité.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
		<ul style="list-style-type: none"> À une prochaine réunion, un représentant du service Marchandises dangereuses du CN fera une présentation au comité de consultation des collectivités sur la planification des urgences et la collaboration avec les autorités locales.
<p>2. Site du projet et conception du terminal</p> <ul style="list-style-type: none"> Intérêt à connaître la capacité des étangs de gestion des eaux de pluie. Intérêt à connaître la quantité d'asphalte au terminal. Intérêt à connaître la proportion du terrain utilisé pour l'agriculture et à savoir s'il y a des limites quant aux types de végétaux que l'on peut cultiver. Intérêt relatif à la taille des remblais sur le site. 	Fédération de l'agriculture de la municipalité régionale de Halton	<ul style="list-style-type: none"> En vertu des conditions de la déclaration de décision, le CN est tenu de contrôler les volumes entrants et sortants et de produire des rapports à ce sujet jusqu'à ce que l'organisme de réglementation fédéral en décide autrement. Les étangs de gestion des eaux de pluie sont conçus en fonction d'une tempête à récurrence de 100 ans, selon la définition de Conservation Halton, et des pluies subséquentes. La surface asphaltée représente cent soixante acres (environ 20 % des 1 000 acres du terrain du CN); elle est non perméable, à l'exception de certaines surfaces autour des étangs de gestion des eaux de pluie. Le projet occupe une superficie de 400 acres et le reste du terrain est cultivé. La terre est louée à des fermiers locataires qui doivent se conformer aux règles locales; les permis fédéraux s'appliquent seulement aux activités du CN et ne peuvent s'appliquer aux locataires. La hauteur des remblais est actuellement de 2,5 m, mais devrait être de 5 m pendant l'exploitation.
<p>3. Lower Base Line</p> <ul style="list-style-type: none"> Préoccupation concernant l'impact des itinéraires de détournement et l'augmentation des circulations, y compris celles du CN, sur Henderson Road, une rue résidentielle avoisinante. 	Correspondance directe	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de détournement publié par le CN exclut volontairement Henderson Road et les avis largement diffusés au sein de la collectivité indiquent les itinéraires de détournement à emprunter. Le CN a proposé de travailler avec la municipalité de Milton pour la création de panneaux de signalisation et leur mise en place et leur entretien sur Henderson Road afin de décourager les automobilistes d'utiliser cette artère comme voie principale pendant la fermeture de Lower Base Line.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<ul style="list-style-type: none"> Intérêt relatif aux heures de construction et aux niveaux de bruit prévus occasionnés par les travaux. 		<ul style="list-style-type: none"> Le CN a signifié à l'équipe de projet et à l'entrepreneur principal qu'aucun véhicule qui dessert le chantier, peu importe son poids ou sa classe, ne doit passer par Henderson Road. Les heures de construction sont habituellement de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi. Les résidents à proximité sont avisés d'avance des travaux de nuit et des coordonnées à utiliser s'ils souhaitent exprimer des préoccupations concernant le bruit. Le CN a indiqué dans son message que c'est la méthode qui a été utilisée lors des travaux de nuit de janvier 2023 et qu'aucune plainte n'a été reçue.
<p>4. Habitat de la faune</p> <ul style="list-style-type: none"> Suggestion au CN concernant une collaboration possible avec les groupes environnementaux locaux et le zoo de Toronto concernant les dortoirs à chauve-souris. 	Comité de consultation des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Le CN a communiqué avec les groupes environnementaux locaux et le zoo de Toronto pour discuter des chauves-souris et d'autres espèces en péril à Milton et ailleurs dans le sud de l'Ontario. Le CN continuera de discuter de possibles projets conjoints.
<p>5. Émissions de gaz à effet de serre</p> <ul style="list-style-type: none"> Préoccupations relatives aux gaz à effet de serre (GES) émis par les camions qui accéderont au terminal et à la méthode de contrôle des émissions des camions. Intérêt relatif à la communication claire des données sur les émissions des camions. Intérêt à savoir si le CN contrôlera seulement son parc de camions ou l'ensemble des camions qui accéderont au terminal. 	Comité de consultation des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> En vertu des conditions énoncées dans la déclaration de décision, le CN est tenu de contrôler le profil d'émission de chaque camion au terminal et de signaler les véhicules à émissions élevées. Le CN mettra en œuvre un programme pour évaluer les émissions de chaque camion entrant au terminal de Milton, en collaboration avec les partenaires, pour s'assurer que leurs camions respectent les normes en matière d'émission et sont en bon état de marche. Le CN a accepté de divulguer les données relatives aux émissions des camions au comité et a encouragé ce dernier à indiquer si ces données sont bien communiquées.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<ul style="list-style-type: none"> Intérêt à savoir si le CN entreprendra un recensement des GES. 		<ul style="list-style-type: none"> Le recensement des GES est pris en charge par l'équipe Développement durable du CN et est communiqué au public sur https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable.
<p>6. Propriétés du patrimoine culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Intérêt relatif à des maisons qui pourraient être utilisées par des organismes communautaires locaux. 	Community Living North Halton	<ul style="list-style-type: none"> Le CN a rencontré des représentants de Community Living North Halton afin de déterminer si des maisons qui se trouvent sur le site du projet pourraient servir aux activités communautaires. Le CN et Community Living North Halton ont abordé des options de réutilisation et ont convenu de continuer à discuter pour trouver des débouchés en vue de la réutilisation de bâtiments qui se trouvent sur des parties du terrain du CN qui ne font pas partie du projet. Le CN organisera une visite du 5381 Tremaine Road pour Community Living North Halton.
<p>7. Circulation et entretien des routes</p> <ul style="list-style-type: none"> Préoccupations relatives au nombre de camions sur les routes locales. Intérêt relatif à la contribution du CN à l'entretien des routes. Intérêt relatif aux plans du CN concernant le passage inférieur à Lower Base Line. 	Fédération de l'agriculture de la municipalité régionale de Halton	<ul style="list-style-type: none"> En vertu de la condition 4.19 de la déclaration de décision du gouvernement fédéral, le CN est tenu de gérer les circulations du terminal de manière à ce que le nombre quotidien moyen mensuel de camions qui y entrent ne dépasse pas 800 camions et que le nombre maximal quotidien ne dépasse pas 880 camions. Cette limite ne comprend pas les camions qui circulent déjà sur les routes locales dans le cadre du transport régional de marchandises. La présence d'un terminal à proximité des centres de distribution réduit le temps que les camions passent sur la route. Le projet est une plaque tournante des mouvements de marchandises de la région. L'ouvrage de franchissement de Lower Base Line fait partie du tracé de la voie principale. La construction de la voie déviée et du passage inférieur pendra environ deux ans. Le CN finance entièrement l'ouvrage de franchissement de Lower Base Line.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
		<ul style="list-style-type: none">• L'étude des circulations effectuée dans le cadre de l'énoncé d'impact environnemental a conclu que la circulation des camions à destination et en provenance du terminal aura une incidence minimale sur les circulations régionales.• Le CN a toujours payé et continue de payer des impôts fonciers sur les terres qu'il possède et qu'il loue.

Annexe A – Avis de fermeture de route

Publication d'un avis dans la section Mises à jour sur la construction de cnmilton.ca le 15 juin et distribution à la main d'un avis imprimé à 53 résidences avoisinantes le 15 juin 2023.


CN Milton Logistics Hub | July 2023

Notice of Road Closure

CN will be commencing work on mainline realignment on Lower Base Line

Lower Base Line between First Line and Tremaine Road will be closed to through traffic in order to facilitate CN's mainline track realignment construction.

During the construction period, only local traffic (residents between First Line and Tremaine Road) will have access to Lower Base Line. For residents west of the CN track, access will be provided via Tremaine Road. For residents east of the CN track, access will be provided via First Line.

All other traffic will be detoured around the construction area via Tremaine Road, Britannia Road, First Line, Regional Road 25, and Burnhamthorpe Road. Please see the detour route map on the reverse page for more information. Please abide by all road signage and follow designated traffic routes.

The closure is scheduled to commence July 4, 2023 and will continue for approximately two years.

We apologize for any inconvenience this may cause.

For questions or concerns regarding this notice, contact:

CN Public Inquiry Line
Tel: 1.888.888.5909
Email: milton@cn.ca

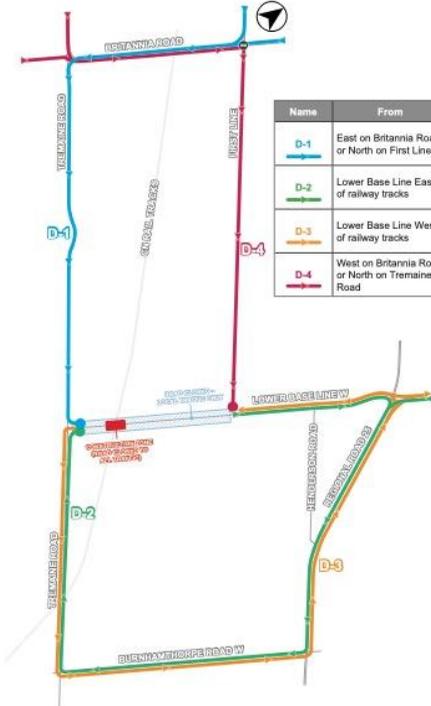
For more information about the CN Milton Logistics Hub or to sign up for updates, please visit cnmilton.ca

Recto




CN Milton Logistics Hub | July 2023

Detour Routes – Lower Base Line Road Closure



Name	From	To
D-1	East on Britannia Road or North on First Line	Lower Base Line West of railway tracks
D-2	Lower Base Line East of railway tracks	Lower Base Line East of railway tracks
D-3	Lower Base Line West of railway tracks	Lower Base Line East of railway tracks
D-4	West on Britannia Road or North on Tremaine Road	Lower Base Line East of railway tracks

Verso

Publication d'une annonce dans le *Milton Canadian Champion*, l'*Oakville Beaver* et le *Burlington Post* le 22 juin 2023.



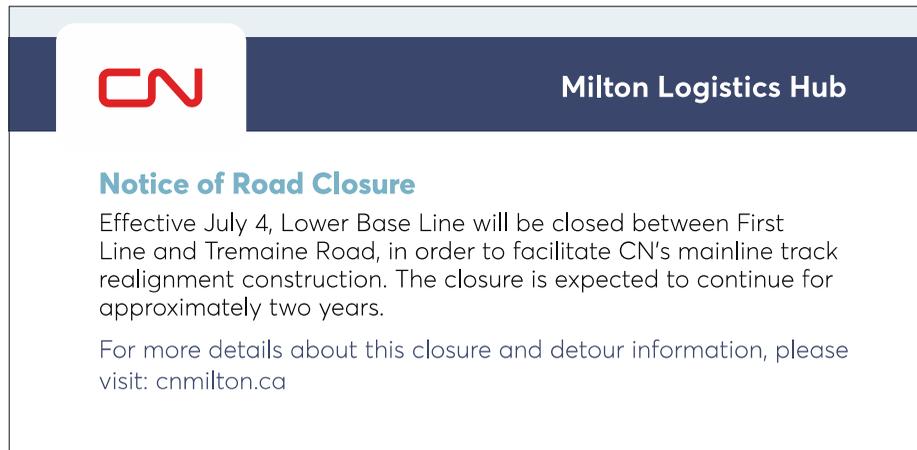
CN Milton Logistics Hub

Notice of Road Closure

Commencing as early as the week of July 4, Lower Base Line will be closed between First Line and Tremaine Road, in order to facilitate CN's mainline track realignment construction. The closure is expected to continue for approximately two years.

For more details about this closure and detour information, please visit: cnmilton.ca

Publication d'une annonce dans le *Milton Canadian Champion*, l'*Oakville Beaver* et le *Burlington Post* le 29 juin et le 6 juillet 2023.



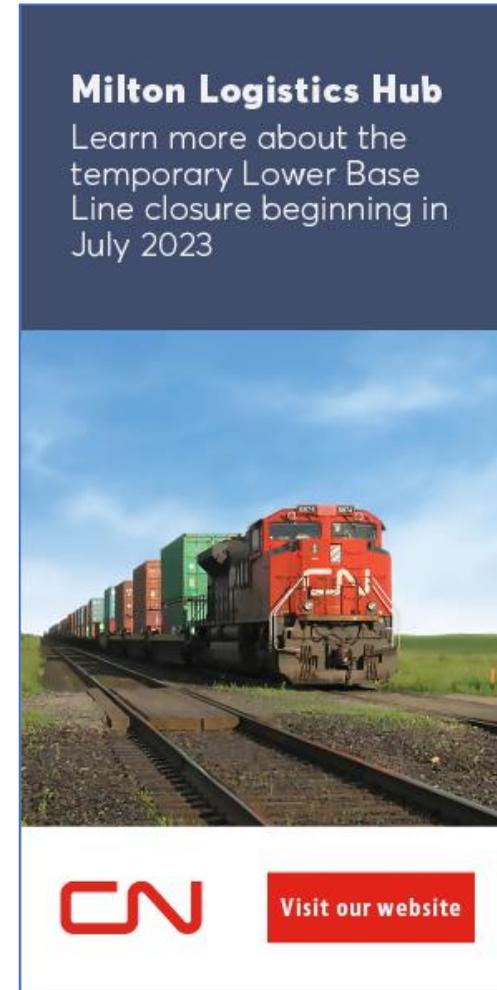
CN Milton Logistics Hub

Notice of Road Closure

Effective July 4, Lower Base Line will be closed between First Line and Tremaine Road, in order to facilitate CN's mainline track realignment construction. The closure is expected to continue for approximately two years.

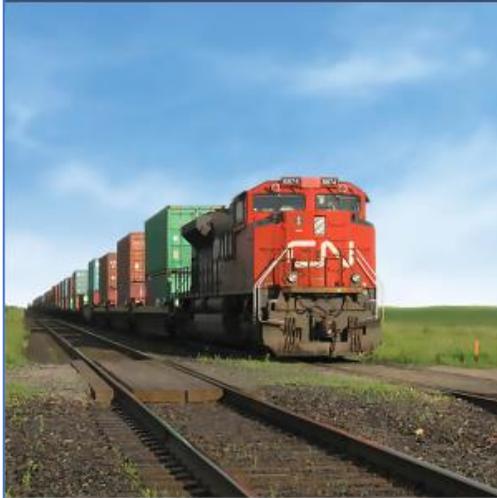
For more details about this closure and detour information, please visit: cnmilton.ca

Publication d'annonces numériques sur InsideHalton.com du 16 juin au 10 juillet 2023.



Milton Logistics Hub

Learn more about the temporary Lower Base Line closure beginning in July 2023



CN Visit our website



Milton Logistics Hub

Learn more about the temporary Lower Base Line closure beginning in July 2023

CN Visit our website